25e ANNÉE. — N° 53. 20 CENTIMES LE NUMÉRO. JEUDI-SAMEDI 16 MAI 1885.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉPt : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne). . . . . 25 cent.
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — *Service d'Hiver.*

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

CAHORS ARRIVÉES	CAHORS DÉPARTS	ARRIVÉES A LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10h 25m matin.	6h 35m matin.	8h 12m m.	9h 22m m.	9h 40m m.	Midi 18m	3h 5m s.	Midi 36m	11h 46m s.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.

Train de foire : Départ de Libos à 6h 50m matin. — Arrivée à Cahors à 8h 56m matin.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS Arrivées	CAHORS Dép. pr Montaub.	MONTAUBAN Arrivées	MONTAUBAN Dép. pr Cahors	MONTAUBAN Dép. pr Toulouse	TOULOUSE (Arrivée).
9h 51m m.	5h 5m m.	7h 1m m.	7h 25m m.	7h 56m m.	9h 21m mat.
12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1h 15m s.	2h 45m soir.
6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Cahors, le 16 Mai.

A la Chambre la loi sur les récidivistes a été votée mardi, par 386 voix contre 57.

Au Sénat un incident a marqué la discussion sur le projet relatif à la suppression de la publicité des exécutions capitales, qui a été adopté mardi dernier.

M. de Larenty demande au Sénat de ne pas voter la loi; il rappelle les horreurs de 93. (Bruit à gauche).

M. Testelin. — Vous pouvez y ajouter les fusillards de la Restauration.

M. de Larenty. — La comparaison n'est pas possible, car la première Révolution a tué des innocents par milliers. (Applaudissement à droite. Interruption à gauche).

Ce sont les descendants de ces hommes qui ont commis les assassinats de la Commune, qui m'ont condamné à mort. (Nouvelles interruptions à gauche. Très bien ! a droite.)

M. le président. — Je rappelle l'orateur à la question.

M. de Larenty. — J'y suis puisque je combats le huis-clos qui pourrait avoir des conséquences très graves. Nous demandons à mourir au grand jour, comme ont fait nos pères ! (Applaudissements répétés à droite. Exclamations à gauche. Vive émotion.)

Le scrutin de liste au Sénat. — La commission sénatoriale du scrutin de liste a pris pour base électorale le chiffre de 70,000 habitants. La fraction nécessaire pour avoir un député de plus est fixée à 20,000. Un amendement proposait de prendre la base de 30,000 habitants.

Courrier du Vatican. — Léon XIII a fait distribuer 40,000 francs aux églises pauvres d'Italie, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration sacerdotale.

Affaires de Chine. — Le général de Négrier est parti aujourd'hui pour Cho, où il prendra le commandement de la deuxième division.

L'*Officiel* publie la loi, par laquelle 3 croix de commandeur, 15 croix d'officier, 80 croix de chevalier et 300 médailles militaires pourront être accordées supplémentairement aux militaires opérant au Tonkin, et 4 croix de commandeur, 12 croix d'officier, 45 croix de chevalier et 170 médailles militaires, aux troupes de Madagascar, de Formose et des mers de Chine.

Le Gouvernement a décidé que tous les soldats blessés ou malades, en ce moment au Tonkin et qui pourront supporter le voyage, vont être immédiatement rapatriés en France et seront aussitôt dirigés sur les hôpitaux militaires, soit à Toulon, soit à Marseille, et seront soumis à l'examen d'un conseil de santé, qui délivrera à tous les convalescents qui le demanderont, un congé renouvelable.

D'après une dépêche de Hong-Kong au *Times*, la Chine, après le règlement du litige avec la France, instituerait une commission qui, avec le concours d'officiers allemands, serait chargée d'organiser la défense de ses frontières.

La mesure paraît impliquer une réorganisation complète du système militaire de l'empire.

M. de Courcy à Pékin. — Le *Gaulois* dit qu'il serait question d'envoyer M. de Courcy à Pékin comme ambassadeur extraordinaire pour la signature du traité.

Dette égyptienne. — Suivant une dépêche adressée de Berlin aux *Débats*, l'Allemagne protestera prochainement contre la réduction du coupon de la dette égyptienne.

Le voyage de M. Courcel à Paris, aurait pour but de déterminer M. de Freycinet de protester également.

Conflit Anglo-Russe. — Le *Journal des Débats* reçoit la dépêche suivante de son correspondant à Londres :

« La nouvelle que le gouvernement russe n'accepte pas les bases de l'arrangement conclu entre lord Granville et le baron de Staal et qu'il y a proposé de nombreuses modifications n'a pas causé tout d'abord à Londres une vive impression. Le Stock-Exchange, qui, cependant, connaissait cette difficulté nouvelle, n'en a pas moins été très ferme.

« Dans la soirée, l'impression n'était plus aussi bonne, et on craignait que la question, ainsi rouverte, n'exigeât encore de longues et difficiles négociations. »

Les Russes et les Anglais. — Le *Daily News* assure qu'une réponse russe accepte l'accord général, elle réserve seulement une ou deux questions secondaires.

Les Allemands en Afrique. — Le Sultan de Zanzibar a protesté contre les empiètements des Allemands sur son territoire.

Le cardinal de Lavigerie à la Madeleine.

Mardi, dès une heure, une foule nombreuse emplissait l'église de la Madeleine, où S. Em. le cardinal de Lavigerie devait se faire entendre.

A deux heures, il était impossible de trouver une place libre. Le chœur lui-même était occupé par plusieurs rangées d'assistants.

A l'issue des vêpres, l'éloquent prélat est monté en chaire et avec une émotion profondément touchante, il a fait le tableau des besoins de l'Eglise d'Afrique.

Mon seul drapeau, dit-il, est le drapeau de la France; mon seul royaume, le royaume de Dieu.

Mais ce royaume est vaste, champ immense, et Mgr de Lavigerie demande à tous les catholiques de l'aider à l'ensemencer.

Ce que les républicains lui refusent, les chrétiens français le donneront à l'archevêque d'Alger.

A Paris, comme il y a quelque jours à Lyon et à Marseille, Mgr de Lavigerie a pu constater que son appel était entendu: toutes les bourses se sont vidées dans son aumônière de pèlerin.

On vient de découvrir, à Cracovie, un complot contre le prince de Bismarck.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

REVUE DE LA PRESSE DEPARTEMENTALE

La lutte s'accentue dans les journaux républicains du Lot. A en juger par les vifs engagements du début, on se demande ce qu'il adviendra plus tard. Ils s'envoyent pour l'instant leurs pauvres candidats à la tête, avec un acharnement qui dépasse la mesure. Non, décidément, les républicains ne sont pas prêts de s'entendre, et s'ils essayent de dire le contraire, ils prouvent malheureusement trop leurs divisions intestines.

Nous lisons dans l'*Echo du Quercy*, journal républicain de Figeac :

Lorsque nous disons au *Réformateur du Lot* qu'il méconnaît des républicains tout aussi sincères que ceux qu'il défend à outrance avec un dévouement qui le fait suspecter de dépendance, serait-il bien nécessaire qu'il nous mit en demeure de le lui prouver ?

Faut-il établir un parallèle entre les républicains du *Réformateur* et ceux contre lesquels il a manifesté de la répugnance ? Cela ne nous coûte pas,

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

2

LA BELLE LIMONADIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

LE MEURTRE DE LA RUE DES MAÇONS

I

LA MAISON DU CRIME

— La *Quotidienne* l'annonçait hier en termes nets et positifs : les Jacobins s'agitent ; les jours augustes de Sa Majesté sont menacés ; l'exécrable Louvel a fait souche de scélérats....

— Vénérable ci-devant, gouailla un gamin, vous m'avez l'air aussi bouché qu'une fiole de maçon à *quinze !* Comment, voilà une heure que vous êtes ici, planté comme une tête à perruque dans la boutique d'un merlan, et vous ne savez pas qu'il retourne du rouger...

— Hein ?...

— Une particulière que l'on a trouvée dans son lit avec un assortiment de coups de couteau...

— Il paraît que la malheureuse en a reçu plus de cinquante ! gémit une dame âgée qui avait un roquet sous le bras.

— Cinq douzaines ! Mazette ! ricana le gamin. C'est pas un crime, c'est un massacre ! C'est plus une femme, c'est un hachis !

La dame le toisa avec indignation :

— Méchant morveux ! s'il est permis de *goguenarder* sur un sujet pareil !...

Le gavroche se campa :

— De quoi ? de quoi, maman Toutou ? Donnez à téter à ce fils et fichez-nous pour deux sous de paix avec des égards tout autour ! J'exprime mon opinion. On en a le droit, c'est dans la Charte.

— Hum ! grommela le « ci-devant, » une belle invention, votre Charte ! Une corde au cou de la monarchie avec le bout aux mains de la Révolution ! Ventre-saint-gris ! comme jurait le grand Henri, si le roi m'avait écouté !...

Puis, se retournant vers l'épicier :

— Excusez-moi si je ne suis pas au courant, ayant l'oreille un peu dure. C'est aussi mon droit, je suppose, quoique ce ne soit point dans la Charte... Ainsi, vous aviez la civilité de m'informer...

— Que la propriétaire de cette maison a été égorgée cette nuit...

— Par les *carbonari*, je gage... Ces drôles sont capables de tout... Et l'infortunée s'appelait ?...

— Angélique Mazerolles. Parbleu ! vous savez bien : la fameuse Angélique Mazerolles, qui a attiré tout Paris au café de l'Echelle, rue Saint-Honoré, sous la Terreur, le Directoire et le Consulat ! Une ancienne à Danton et à Barras ! L'ex-Cérès de la fête de l'Agriculture de messidor an II !...

— Connais pas ! prononça le bonhomme d'un ton sec. Pendant cette douloureuse période de notre histoire, j'étais à Hartwell, auprès de nos princes légitimes, ayant l'honneur de faire partie de la garde-robe et du gobelet de S. A. R. Monseigneur le comte de Provence...

Le gamin le reluqua de travers :

— Espèce de voltigeur de l'armée de Condé ! Momie empaillée de Coblentz ! Porte-coton du Gros-Poudré !

Le *Gros-Poudré*, c'était Louis XVIII, comme Louis-Philippe devait, plus tard, être la *Poire*, et Napoléon III, *Badinguet*, — le spirituel peuple de France témoignant volontiers de son sympathique respect à l'endroit de ceux qui le gouvernent par toute sorte de sobriquets ingénieux et délicats.

— Ce que c'est que de nous ! poursuivit l'épicier. Quand on pense que, hier, à quatre heures, j'ai vu la brave dame sortir des vêpres à Saint-Sulpice, si pleine de force et de santé, qu'on lui aurait donné encore plus d'un demi-siècle à vivre !...

Plusieurs voix brodèrent à l'envi des variations sur ce thème :

— De fait, on l'aurait crue bâtie par les Romains, tant elle était ferme et solide !...

— Toutes ses dents ! Pas un cheveu blanc ! La joue fraîche comme une rose !

— La soixantaine et point de corset ! Elle n'en avait pas besoin ! Tout se tenait chez elle comme chez une fillette de vingt ans !...

— Un été de la Saint-Martin, quoi ! Son intendant Jacques Lebrun, qui lui portait son paroissien, avait peine à la suivre, tellement elle marchait droite et leste !...

— Jacques Lebrun ? s'exclama un invalide dans un groupe, un gars sec comme une latte et tout nerfs, nonobstant, avec une moustache poivre et sel et une balafre sur le front. C'est un vieux lapin de la brigade Vandamme. Nous étions ensemble à Poperingue. Il était au 3e dragons et moi au bataillon du Pas-de-Calais...

— A Poperingue, répéta le hobereau devant les Autrichiens de Wurmser ?...

— A preuve que nous leur avons rudement brossé leurs habits blancs, aux *Kayserlicks !*... C'est même là que Lebrun a reçu son atout, en chargeant les hussards ennemis pour dégager un camarade...

La gobe-mouche tira une boîte d'or à miniature du gousset de sa culotte et offrit une prise à la ronde :

— Pur macoubac à la fève. Je le prends à la Civette. C'est souverain contre le brouillard... — Cette dame Mazerolles habitait donc seule son immeuble ?...

— Pas du tout, fit l'épicier. Elle avait maison montée : deux valets de pied, deux femmes de chambre, un cocher, une cuisinière... Lorsque l'on a au râtelier tout le foin que les fournisseurs de la République ont mis autrefois dans leurs bottes...

— Vous ne comptez pas ce Lebrun, dont on vient de nous parler...

— Oh ? Jacques était plutôt un ami qu'un domestique. Dame ! vous comprenez, la défunte était une gaillarde, — et Jacques avait dû faire un superbe dragon...

Cette assertion souleva une protestation énergique dans la partie féminine de l'auditoire.

— Compère, vous êtes une mauvaise langue ! s'écria aigrement une marchande de poissons. La défunte a été ce qu'elle a voulu, ça la regarde. L'essentiel est que c'était une personne charitable...

Trois ou quatre commères renchérirent d'éloges :

— Et douce !

— Et avenante !

— Et généreuse !

— Et pas fière ;

— Il n'en est pas moins vrai, repartit l'épicier piqué, qu'en sa qualité de factotum, Jacques Lebrun faisait la pluie et le beau temps au logis..

— Bon ! on sait ce qu'on sait, mon voisin !

— Et qu'est-ce qu'on sait, ma voisine ?

— On sait que l'intendant n'est pas dans vos papiers, pardi !

— Pourquoi cela, s'il vous plaît, ma mie ?

— Tiens, parce qu'il rognait les factures, que vous auriez voulu allonger de la Sorbonne jusqu'à Pantin !

PAUL MAHALIN

(*A suivre.*)

mais nous supposions que la mémoire de ses rédacteurs n'avait pas dû oublier en si peu de temps, les incidents regrettables qui eurent lieu dans les trois arrondissements du Lot, soit aux élections sénatoriales, soit aux élections législatives.

MM. Talou et Fraysse qui se présentèrent contre M. de Verninac, ne le valaient-ils pas en républicanisme ? Est-ce à ces deux honnêtes candidats que l'on pourra reprocher un triomphe dû aux bonapartistes après avoir fait triompher un des leurs ?

M. Calmon, qui luttait contre MM. Rozières et Soulhac, a-t-il été jamais bonapartiste et plébiscitaire ? N'est-il pas sincèrement attaché au gouvernement républicain que son père a si dignement soutenu avec les défenseurs de nos institutions contre le 16 Mai ? M. Calmon n'avait-il pas été désigné par Gambetta pour figurer avec lui sur la liste républicaine aux futures élections ?

M. Lacroix, dont la candidature se produisit contre celle de M. Vival comme conseiller du canton ouest de Figeac, n'était-il pas un républicain, l'ami de M. Béral ? Et le *Réformateur du Lot* fit-il preuve d'impartialité lorsqu'il n'eut pas un mot à dire en sa faveur tandis qu'il livrait ses colonnes à la discrétion de M Vival ?

Mais les républicains que nous venons de nommer eurent le malheur d'être mis en minorité, dès lors ils ne comptent plus pour le *Réformateur* ; il trouve que penser à eux c'est tourner le dos à la République.

Nous laissons volontiers dans leurs préférences les gens qui aiment à se placer avantageusement du côté du manche, cela nous importe peu. Il nous serait cependant difficile de reconnaître qu'on ne puisse dignement occuper une autre place surtout lorsque inspiré de sentiments désintéressés on se sent parfois écœuré par les résultats d'une politique personnelle et absorbante.

Le *Réformateur* ne peut l'ignorer, l'avènement aux affaires publiques, dans notre département, de MM. de Verninac, Rozières, Vival n'est qu'une politique d'absorption. Les intérêts de la République ont été subordonnés à la satisfaction de leurs préférences et de leurs rancunes. Il n'est pas une administration sur laquelle ils n'aient fait main basse dans l'arrondissement de Figeac. Les fonctionnaires les plus républicains, et les plus intègres ont dû faire place à des hommes dévoués aux combinaisons de cette Trinité dispensatrice. Ces trois despotes ne supportent pas que le gouvernement puisse pourvoir aux emplois les moins politiques sans avoir leur agrément. Il leur faut des créatures à eux dans tous les rouages administratifs.

Voilà comment ils entendent l'application des principes républicains !

***

Après avoir répondu à l'*Echo* qu'il n'a jamais douté du républicanisme de MM. Talou et Fraysse, le *Réformateur du Lot* pousse une charge à fond contre M. Calmon :

Quelqu'un est-il autorisé à en dire autant de M. Calmon que l'*Echo du Quercy* nous donne comme le type du républicanisme à tout épreuve.

Nous serait-il difficile si nous étudions dans la vie politique de MM. Calmon père et fils, d'y trouver nombre d'actes frappés — au coin de l'orléanisme le plus pur.

Est-il nécessaire d'ajouter à cela le vote de M. Calmon père sur les prétendants.

Que vient faire en outre dans la polémique actuelle le nom de Gambetta. Est-ce pour nous faire rappeler que M. Calmon père s'est abstenu lorsque le Sénat a voté un crédit de 20,000 francs pour les funérailles de notre illustre compatriote.

Parlerons-nous de M. Calmon fils, et l'*Echo du Quercy* a-t-il une bonne inspiration en nous remémorant les incidents regrettables qui se produisirent aux élections législatives dans l'arrondissenent de Gourdon ?

Oui certes nous nous rappelons ces incidents, et, sans vouloir revenir sur des développements inopportuns, nous sommes heureux que l'occasion nous soit donnée d'apporter notre appréciation.

Nous sommes d'autant plus libres qu'à cette époque nous n'avons pas voulu nous mêler à la lutte, croyant fermement aux convictions républicaines de M. Calmon autant que nous étions convaincus de la sincérité de celles de M. de Verninac.

Mais maintenant que nous savons ce que valent pour certains les programmes acceptés aujourd'hui et répudiés demain, nous pouvons nous prononcer, sans craindre d'être accusé de partialité, assurés d'être l'écho des électeurs républicains.

Eh bien, nous regrettons notre abstention d'alors, nous regrettons d'avoir cru à des professions de foi politiques qui n'étaient que mensonges.

***

La *Dépêche* avait publié dernièrement une liste de candidats républicains aux prochaines élections législatives dans le Lot ; ce journal insère aujourd'hui une réponse courroucée qui accentue de plus en plus la profonde division du parti :

Ce n'est pas sans étonnement que les républicains du Lot ont pu lire dans votre journal du 12, qu'une liste composée de messieurs Rozières, Talou, Rey, Lachièze et enfin de monsieur Calmon, semblerait acceptée par la majorité des électeurs.

Votre correspondant figeacois est par trop pressé de vous annoncer l'entrée dans une liste républicaine, de monsieur Calmon.

Ce n'est pas seulement de *légers dissentiments* qui séparent les républicains de monsieur Calmon et de ses amis, mais bien des *opinions totalement et complètement opposées.*

Voici les détails de l'élection municipale de Puy-l'Evêque :

Nombre de votants	341	
MM. Fabre, républicain (élu)	200	voix
Laville, conservateur	115	
Bulletins blancs ou nuls	26	

Le préfet du Lot a donné un témoignage public de satisfaction :

Au sieur Capoulun (Antoine), de Luzech, en raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve, en sauvant, le 4 février dernier, la nommé Anaïs Delpouget, épouse Delsuc, qui était sur le point de se noyer dans la rivière du Lot.

Au sieur Iragne (François), de Souillac, en raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve, le 30 octobre dernier, en sauvant la nommée Baron (Julie), épouse Denis, qui était sur le point de se noyer dans la rivière de la Dordogne.

Au sieur Couaillac, de Grézels, en raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve dans un incendie survenu le 27 novembre dernier, dans la maison du sieur Vidal (Jean-Pierre) de Grézels.

Salon. — Sur le livret du Salon de cette année, nous trouvons au numéro 2596, G. Delpérier.

Portrait de M. Robert S...., buste plâtre.

Ce jeune artiste (18 ans) est le fils d'un de nos compatriotes, M. Delpérier, vétérinaire à Paris.

La Société orphéonique donnera son 2e concert annuel, dimanche prochain 24 courant.

Le programme de la soirée sera publié incessamment.

Les inhumations. — M. Garrisson vient de faire adopter par la commission relative au monopole des inhumations, un contre-projet qui admet la liberté absolue, tant pour les communes que pour les fabriques de posséder un matériel d'inhumations.

Les percepteurs. — M. Sadi-Carnot a appelé l'attention de ses collègues sur la loi des percepteurs, dont les termes, dit-il, laissent le ministre des finances entièrement désarmé. Le gouvernement demandera que cette loi soit modifiée.

La loi sur le divorce. — Par un décret, M. le Président de la République a décidé que l'article 22 du décret règlementaire du 30 mars 1808 est modifié en ce qui touche les appels relatifs aux instances en diverce ; les appels de ces instances seront, à l'avenir, jugés en audience ordinaire.

La loi Grammont. — Certaines personnes croient avoir le droit, parce qu'un chien leur appartient, d'atteler cet animal à une voiture de placier et de la faire traîner par lui, comme si c'était une bête de somme. Ces personnes commettent tout simplement un acte répréhensible, qui tombe sous l'application de la loi des 2 et 9 juillet 1850, par laquelle le législateur a entendu protéger les animaux domestiques contre les mauvais traitements de leurs maitres. Voici l'article de cette loi ;

« Seront punis d'une amende de 5 à 15 francs et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques. La peine de prison sera toujours appliquée, en cas de récidive, L'article 460 du Code pénal sera toujours applicable.

Journellement, il nous arrive de rencontrer dans les rues de Cahors de ces sortes d'attelages. Les pauvres bêtes qui les traînent plient le plus souvent sous le faix.

Dimanche soir, vers 3 heures, le cheval attelé au véhicule que conduisait la nommée Souilhac Marie, rue St-James, n° 4, s'étant emporté sur le boulevard Gambetta, cette femme a été violemment jetée à terre, et s'est luxée l'épaule en tombant. La nommée Souilhac, a été conduite chez elle par les soins de la police. M. le docteur Clary, lui a prodigué les soins réclamés par son état.

On écrit de Gramat :

Samedi, 9 du courant, le cadavre du nommé Raffi, habitant près le bourg de Blanat, a été trouvé pendu derrière la porte de sa chambre.

Le malheureux Raffi était âgé de 70 ans ; il était malade depuis quelque temps et il disait souvent qu'il mettrait un terme à ses souffrances. Il a profité d'une absence de sa femme pour mettre son funeste projet en exécution.

M. Marteau, ingénieur des arts et manufactures, est nommé inspecteur divisionnaire du travail des enfants et filles mineurs employés dans l'industrie, pour la 14e circonscription, qui comprend la Haute-Vienne, la Charente, la Charente-Inférieure, la Creuse, la Corrèze, la Dordogne et le Lot.

Une curieuse affaire militaire. — Jeudi, le conseil de guerre va avoir à statuer sur une affaire curieuse. Le nommé Ebrard, sergent-mjor, de la garnison de Marseille, avait, en 1881, été condamné par contumace, à quinze ans de travaux forcés pour faux. Après une fugue à l'étranger, le coupable s'était engagé dans les turcos, sous le nom de Verlet et était ensuite parti pour le Tonkin, où il reçut la médaille militaire pour un drapeau pris à l'ennemi.

Il allait être décoré de la Légion d'honneur pour la perte d'un bras quand la supercherie a été découverte. Il vient d'arriver pour purger sa condamnation On pense que la clémence des juges ne lui manquera pas.

Nécrologie

On nous écrit de Séniergues :

Dans notre paroisse vient de mourir un homme dont la perte semblera irréparable à tous ceux qui l'ont connu. M. Etienne Brassac, curé de Séniergues, chanoine honoraire, frappé samedi matin, 9 mai, d'une attaque d'apoplexie, a rendu le dernier soupir après trois jours de souffrances. Sa vie nous appartenait presque toute entière. Né à Catus en 1806, élevé au lycée de Cahors, appelé au sacerdoce par la providence et par les nobles qualités de son âme, il était depuis cinquante ans notre pasteur. Pour chacun de nous, ce fut un père. On ne saura jamais tout le bien qu'il nous a fait. Nos pères nous ont dit, et nous savons nous-mêmes, qu'il cherchait partout le malheur afin de le soulager ; et quoiqu'il eût soin de recommander le silence sur toutes ses largesses, la reconnaissance a éclaté plus souvent qu'il n'aurait voulu, et, malgré lui, a proclamé la générosité de son cœur.

La bonté lui était naturelle : la grâce fit de lui

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(57)

JUANA

TROISIÈME PARTIE

Lorsqu'elle eut achevé sa lecture, Marie se leva lentement, s'approcha d'Eléonore, et posant la main sur son épaule, lui dit, les lèvres tremblantes :

— Je ne suis pas assez sûre de moi pour écrire un mot en réponse à cette lettre. Dites-lui seulement que nous ne devons jamais plus nous revoir. Dites-lui d'oublier que nous nous sommes jamais connus... qu'il m'a jamais vue .: Priez-le de me pardonner, s'il le peut, les paroles insensées que j'ai prononcées hier soir et de croire que je pense toujours à lui comme au plus noble des hommes. Ce que contient cette lettre, Eléonore, doit rester à jamais un secret sacré entre nous deux ; elle me fait voir seulement le bonheur sans borne que j'ai perdu, et perdu pour toujours. Adieu !

Eléonore ne put prononcer une syllabe ; son cœur était trop plein ; comme toutes les natures impressionnables, elle n'était que trop prête à partager le sentiment douloureux de la jeune fille qui était devant elle.

Tout ce qu'elle put faire fut de la serrer contre son cœur et de mêler ses larmes à celles de l'amie qu'elle sentait qu'elle aussi avait perdue.

Enfin, après quelques phrases entrecoupées, elle partit et regagna la villa en toute hâte.

Marie la suivit des yeux, puis se couvrit le visage de ses mains.

XIII

Il y avait quelques instants que le frère et la sœur goûtaient dans le jardin la fraîcheur embaumée d'un crépuscule d'été.

Leur mère lisait, dans sa chambre, ses petits livres de piété, et leur hôte était sorti pour aller en ville.

Geoffroy, — dit Eléonore, — qu'a donc Franck ?

— Ce qu'a Franck ? répéta Geoffroy en quittant des yeux le journal du soir d'un air distrait. — Je crois que Franck n'a rien. Il paraît être en bonne santé.

— Je ne parle pas de sa santé, — répondit Eléonore en faisant la moue, — je veux parler de..... de son air. On peut avoir quelque chose, quoique le cœur et les poumons soient en bon état.

— Ah ! tu veux aborder le chapitre des chagrins secrets de Franck, n'est-ce pas ? — dit-il d'un air gai. — Oui, j'y pense, Livingstone a l'air d'un oiseau qui bat de l'aile.

A peine Geoffroy finissait-il de parler, que Livingstone entrait dans le jardin. Eléonore se leva et s'enfuit dans le salon.

— Ah ! Livingstone — dit Geoffroy d'un air enjoué, vous voilà donc de retour ?... Avez-vous réussi ?... Avez-vous trouvé madame votre mère ?

— Non, — dit Franck avec humeur, je ne l'ai pas trouvée. C'est une fatalité, je crois. Nons jouons à cache-cache. Elle est partie aujourd'hui pour Brighton. Où est Eléonore ?

Le son du piano, sortant de l'obscurité du salon lui répondit.

Franck s'installa dans un fauteuil à côté de Geoffroy.

Il était trop tard pour lire.

Le docteur Lamar plia son journal et essaya de causer avec son ami, mais Franck ne répondait que par monosyllabes.

Il y avait juste cinq semaines que Franck était arrivé à la villa des Lamar, cinq semaines s'étaient écoulées si agréablement que leur durée avait passé inaperçue.

Sa vie était sur le point de changer. A la veille de cette métamorphose suprême, ne lui était-il pas permis de s'arrêter un instant, à ce sybarite, et de regarder en avant et en arrière.

Mais ce court répit touchait à son terme ; on était à la fin de la dernière journée de son séjour.

Les ténèbres de l'été sont pleines de bienveillance et cachent beaucoup de choses.

Quand Eléonore eut cessé de jouer, elle vint se placer près de son frère et, s'asseyant sur un tabouret bas, elle appuya sa tête contre son genou.

Geoffroy posa légèrement sa main sur cette tête brune et languissante.

— Es-tu fatiguée, petite Eléonore ? — dit-il avec douceur,

— Un peu, — répondit-elle d'une voix étouffée.

En face d'eux, Livingstone etait assis, fumant, muet, sombre, et perdu dans l'obscurité. Au-dessus de leurs têtes un ciel clair parsemé d'étoiles, autour d'eux des fleurs endormies, des arbustes odoriférants, le silence de l'été, une faible brise, au loin le murmure et les clartés de la grande ville.

Tandis que tous trois restaient silencieux, Mme Abbott ou Mme Lamar, comme elle se faisait appeler alors, vint les rejoindre ; elle était frêle et pâle, mais elle avait conservé sa rare beauté et sa grâce majestueuse.

— Dans l'obscurité ?... — dit-elle en souriant. — Pourquoi ne fais-tu pas allumer dans le salon, Eléonore, et pourquoi ne rentrez-vous pas ?

— Il fait si bon, ici ma mère, — dit Geoffroy en lui avançant une chaise. — As-tu un manteau ?... oui, je le vois. Eh bien, assieds-toi là. Il fait une soirée charmante... il faut en profiter.

— Couronnons-nous de roses avant qu'elle ne se fanent, — déclama Livingstone. — Les roses sont finies avec cette soirée. Je pars demain et j'emporte avec moi le souvenir de l'un des plus charmants séjours que j'ai fait de ma vie chez des amis.

Mme Lamar et Geoffroy se récrièrent, Eléonore ne dit pas un mot.

— Quoi, sitôt ?... — dit Mme Lamar. Comme je suis fâchée !

C'était vrai, il lui avait semblé bon de revoir un visage de l'ancien temps.

A. FLEMING.

(*A suivre*).

un prêtre excellent. Son dévouement fut inaltérable et aucun effort ne lui coûta pour faire de nous de solides chrétiens. Il nous semble encore entendre cette voix ferme et nette promulgant avec force tous nos devoirs, puis, devenue plus douce nous encourageant à bien vivre par l'espérance du bonheur. Son désir, mille fois manifesté, était de nous rendre à jamais heureux. Pendant plus de quarante ans il a dépensé toute son ardeur pour accomplir un si bel ouvrage. Depuis quelques années, sentant bien que ses forces n'égalaient plus sa volonté, il nous faisait souvent annoncer la vérité chrétienne par des prêtres plus jeunes, appelés fréquemment du petit Séminaire, maison qu'il aima toujours et dans laquelle il fut toujours aimé. Personne ici n'oubliera la retraite qui nous fut donnée il y a trois ans par le plus affectionné de ses jeunes amis. L'âme de notre vieux pasteur avait trouvé un interprète digne d'elle : c'était encore lui que nous entendions, et l'inspiration de la vieillesse avait mis quelque chose de paternel dans la parole du jeune prédicateur.

L'épuisement de ses forces n'avait pas diminué son ardeur. On l'a vu, ce dernier hiver, s'élever, par l'énergie de son âme, au-dessus de ses 79 ans, se rendre, malgré la neige, ou malgré une affreuse tempête, au plus reculé de tous nos villages, pour porter à des malades les derniers secours de la religion. Pour nous il aurait volontiers donné sa vie.

Aujourd'hui un si bon père n'est plus! Un coup soudain le ravit à notre respect et à notre affection. Malgré son âge nous voulions espérer qu'il serait encore longtemps parmi nous. Le besoin de l'aimer nous portait à assigner un terme encore éloigné à son existence, et tout à coup il est mort! Toute la paroisse le pleure. La nouvelle de sa mort s'est répandue comme la nouvelle d'un grand malheur. L'affliction est universelle, et la douleur commune prouve combien il était aimé. Il n'a pas même pu nous faire parvenir un dernier adieu. Depuis le coup fatal il n'a pas recouvré la parole. Cet homme d'un cœur si tendre et si délicat n'a retrouvé que le sentiment pour attirer à lui et presser contre sa poitrine le plus cher de ses amis, et révéler dans cette dernière effusion de tendresse toute la beauté de son âme. Ce prêtre n'a retrouvé la connaissance qu'un moment pour recevoir son Dieu une dernière fois, et il est mort, en nous laissant le souvenir impérissable de ses leçons et de ses vertus.

★

CHRONIQUE THÉATRALE

Représentation de *Denise*.

Monsieur le Rédacteur,

Puisque, en l'absence de votre chroniqueur habituel, vous avez jugé à propos de me confier sa plume, malgré ma complète inexpérience, je vais essayer de vous rendre compte de mes impressions à la représentation de *Denise*.

Et d'abord, j'ai passé une agréable soirée. La pièce est bonne et les acteurs ont du talent. Ne croyez pas que ces simples mots signifient peu de chose dans ma bouche. Rien de plus rare, selon moi, par le temps d'insanités théâtrales qui court, qu'une pièce vraiment bonne. On pourrait répéter aujourd'hui ce dialogue humoriste entre un étranger et un célèbre écrivain :

— Combien avez-vous de pièces de théâtre en France ?

— Cinq ou six mille.

— C'est peu. Et combien y en a-t-il de bonnes ?

— Cinq ou six.

— C'est beaucoup.

Eh bien, si les bonnes pièces sont rares, les bons acteurs le sont, je crois, encore davantage. Au théâtre, en effet, comme dans tout ce qui touche aux questions d'art, « il n'est point de degrés du médiocre au pire » et tout ce qui n'est pas supérieur rentre dans la catégorie du mauvais.

Une chose qui m'a tout d'abord réjoui, c'est que la salle était comble. J'aime les salles pleines, cela double mon plaisir. Par exemple, j'espère que nos critiques dramatiques vont faire amende honorable au public cadurcien pour toutes les impertinences plus ou moins voilées qu'ils lui décochent chaque année, parce qu'il s'obstine à laisser seuls, en face des banquettes vides, les acteurs de quinzième ordre dont notre scène est habituellement affligée. Ces messieurs ont pu voir, mercredi dernier, que notre public n'est pas plus bête qu'un autre, et qu'il s'empresse d'accourir, quand il s'agit d'écouter une belle œuvre bien interprétée. Mais tant qu'on le servira systématiquement mal, il restera systématiquement chez lui, et il aura raison.

Vous n'attendez pas de moi, je pense, M. le rédacteur, une analyse détaillée de *Denise*; ceux qui ont entendu la pièce n'en ont pas besoin et elle ne suffirait pas à donner aux autres une idée de la puissance dramatique, de la finesse d'observation et du style exquis de cet ouvrage. Il est de Dumas fils, c'est tout dire. C'est dire aussi que *Denise* est une pièce *à thèse*. Eh bien, oui, c'est toujours la suite et le développement de cette thèse que l'auteur soutient depuis longues années contre l'injustice du monde en faveur de la fille déchue.

Voici en deux mots le sujet du drame. Le comte André de Bardannes accorde la main de sa sœur à Fernand de Thauzettes, garçon taré, perdu de dettes et de vices. Pour sa part, il aime Denise Brissot, la fille de son régisseur, et se décide à l'épouser. Cette jeune personne a dans son passé une faute et un malheur : elle a été séduite, puis abandonnée par ce même Fernand de Thauzettes qui va épouser Marthe de Bardannes. Elle aime profondément le comte et rien ne lui serait plus facile que de se laisser épouser par lui sans rien dire. Mais le sentiment du devoir parle haut dans son âme ; elle ne veut pas tromper l'homme qui a confiance en elle ; elle ne veut pas non plus laisser l'innocente Marthe devenir la proie de cet infâme Fernand qui se fait un jeu de tout ce qu'il y a de respectable au monde. Au moment décisif, lorsque André lui demande sa main, elle lui avoue le terrible secret. Le comte est d'abord foudroyé par cette révélation; heureusement il a pour ami un homme rare, Thouvenin, qui dans un long, mais très éloquent plaidoyer, lui montre la faute de Denise rachetée par le repentir et par l'héroïsme dont elle a fait preuve en renonçant à son bonheur. André finit par être vaincu et épouse celle qu'il aime. Quant à la pauvre Marthe, qui aimait réellement de Thauzettes, elle va chercher la paix et la consolation dans un couvent.

Sur ce sujet si simple, M. Alexandre Dumas a écrit quatre actes qui ne paraissent pas longs, je vous l'assure. Mais savez-vous ce qui me plaît le plus dans cette œuvre ? c'est qu'elle est foncièrement honnête. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet; l'auteur ne cherche pas à justifier son héroïne ; il n'invoque ni la *voix de la nature*, ni *l'amour qui excuse et purifie tout*, et autres bativernes sentimentales qui, répétées à satiété au théâtre et dans le roman, ont puissamment contribué à propager dans toutes les classes la corruption dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés. Non, Denise a failli, elle a manqué à son devoir, elle est coupable. Mais ce que M. Alexandre Dumas demande, c'est que le monde, ce monde si étrangement indulgent pour certains vices, surtout pour ceux des hommes, ne se montre pas tout-à-fait inexorable pour Denise et ses pareilles; c'est qu'il leur permette, quand elles auront expié leur faute par un long et sincère repentir, de reprendre dans la société la place dont elles sont déchues. Est-il, je vous le demande, M. le rédacteur, une thèse plus juste, plus humaine, je dirai même plus chrétienne ? Oui, en assistant à ce dénouement, je me disais que M. Alexandre Dumas est, au fond, à son insu peut-être, un disciple de l'Evangile. En voulez-vous une autre preuve ? Je la trouve dans le caractère de Thouvenin, l'homme juste, l'homme parfait, qui exerce, et avec raison, une si grande influence sur André de Bardannes. Croiriez-vous que ce Thouvenin a l'audace grande d'avouer qu'il a toujours respecté, entr'autres vertus, la chasteté, (le mot y est), et qu'il n'a de sa vie donné de preuves d'amour qu'à une seule femme, la sienne. Eh bien, je dis, M. le rédacteur, que, par le temps qui court, un auteur dramatique qui non-seulement ne rend pas ridicule un pareil personnage, mais même le pose sur un piédestal, mérite d'être distingué entre ses pareils, rien que pour cela. Et s'il est en même temps, comme M. Dumas fils, un homme d'un immense talent, on a le droit de ne pas désespérer de la régénération du théâtre contemporain.

Quant aux interprètes de *Denise*, que pourrai-je en dire que tout le monde n'ait déjà dit, et qui ne soit une banalité ? Je me bornerai donc à constater que tous, même les personnages épisodiques, ont admirablement rendu la physionomie de leurs rôles. Les grandes scènes, notamment celle dans laquelle Denise avoue sa faute à André, ont été rendues avec un talent qui a fait battre bien des cœurs dans la salle.

Nous devons désirer que de pareils régals nous soient souvent offerts, et faire des vœux pour la réussite des entreprises de tournées dramatiques qui, seules, peuvent mettre à notre portée de véritables artistes.

CHRYSALE.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 9 au 16 mai 1885.

Naissances.

Rayssac, Marie, avenue de la Gare, 7.
Sembel, Claire, rue du Château, 19.
Lafragette, Rose, rue Lacalprenède, 4.
Delpon, Léon, aux Mirepoises.
Henras, Jeanne, boul. Gambetta.
Labruyère, Antoinette, rue Nationale, 53

Mariages.

Roujayre, Jean, et Lafragette, Jeanne.

Décès.

Julia, Marie, s. p. 71 ans, rue Ste-Barbe, 12.
Souillac, Arnaud, prop. 57 ans, r. Portail-Alban, 9
Castelnau, Jean, cult. 84 ans, à St-Henri.
Lassaque, Henri, typog. 21 ans, rue Chantrerie, 1
Bosc, Jeanne, s. p. 63 ans, rue Feydel, 21.
Costeraste, Antoinette, 88 ans, rue Nationale, 60.
Mercèdre, Léon, lieut. retraité, 39 ans, célib. (Hosp.)
Alchié, Emile, chapelier, 37 ans, r. de la Mairie, 8.

BOURSE. — *Cours du 16 mai.*

3 0/0	80 15
3 0/0 amortissable (ancien)	81 67 1/2
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	104 45
4 1/2 0/0 1883	108 85

Dernier cours du 15 mai.

Actions Orléans	1,305 00
Actions Lyon	1,260 00
Obligations Orléans 3 0/0	375 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	297 00
Obligations Lombardes (jouissance	290 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	323 00

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

100,000 Obligations de 500 fr. 3 %

des Chemins de Fer des

ASTURIES, GALICE & LÉON

(2e *hypothèque*) Le service des intérêts et de l'amortissement **est garanti**

Par la Compagnie des Chemins de fer du

NORD DE L'ESPAGNE

Intérêt annuel : 15 francs nets d'impôts

Payables les 1er Avril et 1er Octobre. Remboursement à 500 francs en 80 ans 1/2, par tirages semestriels, dont le prochain aura lieu en septembre 1885.

Prix d'émission : 310 fr.

(JOUISSANCE 1er AVRIL.)

40 francs en souscrivant.
60 francs à la répartition.
100 francs du 1er au 10 juillet.
110 francs du 1er au 10 octobre.

310 francs, soit net, **302** fr. **50** c., sous déduction du coupon de **7.50** d'octobre.

(Faculté d'anticipation à 5 0/0). En se libérant à la répartition on ne paie que

307 fr. 50

Et on obtient immédiatement des titres entièrement libérés. En tenant compte de la portion courue du coupon et de la prime de remboursement, le placement ressort à plus de 5 0/0 NETS d'impôts.

On souscrit, à Paris, Jeudi 21 Mai, et dès à présent par correspondance : Cie du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire; Société des Dépôts et Comptes Courants, 2, place de l'Opéra ; Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire; Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour; Société Générale, 54, rue de Provence et bureaux de quartier; Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens et bureaux de quartier, *et chez leurs Agents et Correspondants.* — **La Cote de la Bourse est demandée.**

Pour sauver un homme qui se noie en mer, il suffit parfois d'un simple cordage lancé avec adresse; de même pour sauver un homme d'une maladie grave et même de la mort, il suffit parfois de trouver le remède qui convient à son mal. De toutes les maladies qui nous affligent, les maladies de l'estomac et des intestins sont certainement les plus répandues et aucun remède n'a eu contre ces maladies-là autant de succès que les Pilules Suisses. En voici un nouveau : « Le 9 janvier 1885. — Depuis onze ans, je souffrais de l'estomac et de points de côté, de là manque d'appétit. Vos Pilules Suisses m'ont rendu l'appétit, les douleurs disparaissent, je suis en pleine guérison. Veuillez m'envoyer encore quatre boîtes à 1 fr. 50, car je ne veux pas en être dépourvu, et mes amis m'en demandent. Faites de cette lettre ce que bon vous semblera.

« DUHEM (Antoine),
à Beuvy-lez-Orchies (Nord). »

A M. Hertzog, Phen, 28, rue de Grammont, à Paris.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 8 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâces à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

RIEN N'EST PLUS FACILE

Le soir en rentrant du théâtre, le matin avant de partir pour la chasse, on prépare soi-même son potage, avec de l'eau bouillante et un flacon de **BOUILLON CIBILS.** Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, *Epicerie Parisienne*, 6, place du Marché, à Cahors.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 1/2, 16 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA RÉVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend d'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de **2** fr. **25**, **4** fr. et **7** fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 10 boîtes de 80 cts. — Dépôt à Cahors, chez Vinel droguiste et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — **DU BARRY et Ce, (limited), 8, rue de Castiglione, & 17, rue du Mont-Thabor, à PARIS.**

Histoire de la Révolution française, par J. Michelet.

L'*Histoire de France* de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'*Histoire de la Révolution française* dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils produiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il parait une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques.

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 Centimes

Tous les jeudis parait le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme *pour deux francs de musique*, soit plus de *cent francs* de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris **12** fr. — Départements, **14** fr.

Très belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Étude de Me Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du tribunal civil de Cahors, en date du quinze mai courant, et par exploit de Combelles, huissier, en date du même jour, Jeanne Pendaries, sans profession, habitante et domiciliée de la commune de Bagat, a formé contre le sieur Jean Julhia, son mari, domicilié avec elle, une demande en séparation de biens.

Me Delbreil a été constitué avoué par la dame Jeanne Pendaries.

Pour extrait certifié véritable,

Cahors, le seize mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1270e livraison (16 mai 1885). — Voyage en Tunisie, par MM. R. Cagnat, docteur ès-lettres, et H. Saladin, architecte, chargés d'une mission archéologique par le Ministère de l'Instruction publique. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Eug. Girardet et H. Saladin. — Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LA NATURE, Sommaire du 14 mai 1885. — Liquéfaction de l'oxygène. L. Cailletet. — L'histoire de la liquéfaction des gaz. Gaston Tissandier. Nécrologie; Félix Baterosses. L. C. — Explorations de l'île Krakatau à l'occasion de l'explosion du 27 août 1883 (suite et fin). R. Bréon. — Communications télégraphiques avec les trains en marche. — Les calaos. E. Oustalet. — L'exposition d'électricité à l'Observatoire de Paris (suite). E. Hospitalier. — Le torpilleur 68. Sinéty de Sigoyer. — Chronique. Académie des sciences; séance du 11 mai 1885. Stanislas Meunier — Percentographe de Tucker. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE BON JOURNAL, Sommaire du numéro du 10 mai 1885. — H. Escoffier : Le tribunal sans procès. — Hector Mallot : Micheline. — Ernest d'Hervilly : Le Buffet de l'Exposition. — Xavier de Montépin : Jean Voubaron. — H. Sérignan : Troppmann. — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

Le Bon Journal, hebdomadaire, illustré à dix centimes, paraît toutes les semaines chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares. Il reproduit : *Micheline*, d'Hector Malot ; *Jean Vaubaron*, de Xavier de Montépin ; un grand souvenir judiciaire sur Troppmann et des nouvelles illustrées de A. Daudet, Guy de Maupassant, E. Chauvette, J. Moinaux, H. Escoffier, etc.

Le *Bon Journal* a acquis la première reproduction du nouveau roman de M. George Ohnet.

LA GRANDE MARNIÈRE

Prix de l'abonnement annuel, 8 francs par an, chez les éditeurs MARPON ET FLAMMARION, rue Racine, 26, Paris.

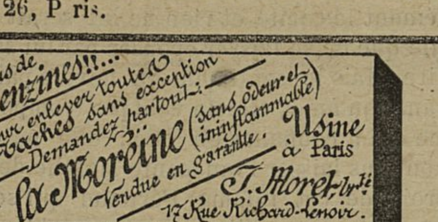

LE **VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la **CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG.** Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. *Chez* FERRÉ, *ph*en, 102, r. Richelieu, PARIS, *& Ph*ies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou qui sont incommodées par le *sang* (apoplexie), *la bile ou les humeurs*, trouveront dans le **Chocolat Desbrière** un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature **Desbrière**, *car il y a des contrefaçons.*)

A VENDRE

UNE ÉTUDE D'HUISSIER

A la résidence de Salviac.

S'adresser à Madame veuve COMBROUSE, à Salviac (Lot).

A VENDRE

1° Une batteuse avec manège presque neuve, bon marché ;

2° Une charrette de cheval neuve, facilité de payement.

S'adresser à la Métairie-Haute St-Médard, Catus (Lot).

DROGUERIE INDUSTRIELLE
A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, *CAHORS*

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grés à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonnoirs verre, Epprouvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Pévre. — **Réparations.**

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES

FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÊME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET

A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque

6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICIANES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

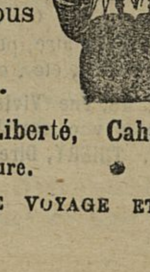

Prix suivant qualité : **3, 5, 7.50** et **10 fr.**

Seul dépôt chez : **J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors**

● Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture. ●

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

SOCIÉTÉ DE

CÉRAMIQUES ET D'ORNEMENTS ARTISTIQUES

Du Lot-et-Garonne

Société anonyme au capital de 700,000 francs, divisé en 1,400 actions de 500 fr. chacune.

Siège social provisoire : 26, rue Feydeau, PARIS.

ÉMISSION

par voie de souscription publique

de 630 Actions de 500 fr. chacune

Chaque Action donnant droit à 5 0/0 d'intérêt annuel et à 80 0/0 dans les bénéfices nets.

Conditions de la Souscription :

1/4 soit **125** fr. en souscrivant ;
— **125** fr. après la constitution de la Société ;
— **250** fr. de deux en deux mois après l'époque fixée pour le versement du 2e quart.

Total : **500 francs.**

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

à partir de ce jour.

A Cahors :

Chez MM. CANGARDEL et fils, banquiers.
— M. Isidore POUGET, banquier.

A Paris :

A L'OMNIUM, financier, 8, rue Grange-Batelière.
Chez MM. J. RICHARD et Cie, banquiers, rue Grange-Batelière, 8.
Et au Siège Social, rue Feydeau, 26.

A Villeneuve-sur-Lot :

Chez M. BIAU, banquier.
— MM. FOURCADE frères, banquiers.

A Agen :

Chez M. GUIZOT, banquier.

A Gourdon :

Chez M. TAILLADE, banquier.
— M. GOUZON, banquier.
— M. MALBEC, aîné, banquier.

A Sainte-Livrade :

Chez MM. BLAQUIÈRE et SAPLAING, banquiers.

A Marmande :

Chez M. DELRIEU, banquier.

A Vayrac :

Chez MM. Henri BOUTARIC et Cie, banquiers.

A Gramat :

Chez M. QUERCY, banquier.

A la Bastide-Murat :

Chez M. V.-E. DOUMER, banquier.
— M. VALAT-PAGÈS, banquier.

A Figeac :

Chez M. MURAT, banquier.

A Toulouse :

Chez M. Emile LACROIX, banquier.

A Pau :

Chez MM. BARON père et fils, et RIVARÈS, banquiers.

A Orthez :

Chez M. LAFONT, banquier.

ON PEUT AUSSI SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE en adressant le montant du premier versement en *espèces, chèques mandats, titres ou coupons.*

A toutes les adresses ci-dessus se trouvent des exemplaires des Statuts de la Société

ASTHME

CIGARETTES de GRIMAULT & Cie au CANNABIS INDICA

Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'*asthme*, l'*oppression*, la *toux nerveuse*, les *catarrhes*, l'*insomnie*. — Paris, Pharmie, 1, rue Bourdaloue.

VIN de PEPTONE de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'*anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.* PARIS, Pharmacie **VIAL**, 1, rue Bourdaloue. Dépôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

A VENDRE

1° Une **Maison,** à Cahors, rue des Soubirous, n° 18

2° Une **Petite Propriété** d'agrément, aux Tuileries, commune de Cahors.

S'adresser à M. Lascazes, notaire, 31, Boulevard Gambetta.

A VENDRE
LE BEAU CHATEAU DE RECOULES

Commune de Recoules, Canton de Sévérac-le-Château (Aveyron)

Situé à 1 kilomètre de la gare de Recoules (ligne du chemin de fer de Rodez à Béziers)

Comprenant un **Parc de 9 hectares,** traversé par un cours d'eau, **clos** de hautes murailles, avec granges écuries, remises, réservoirs d'eau, serres, jardins, près, bois et Champs.

Le **Château de Recoules** est **entièrement restauré et meublé.** — Entouré de belles terrasses, il jouit d'un superbe panorama et constitue une **magnifique résidence d'été.**

Outre la station du chemin de fer, le village de Recoules possède un bureau de poste et télégraphe.

Climat agréable. — Beau pays de chasse

S'adresser, pour les renseignements, soit sur les lieux au propriétaire et à M. DURRANC, notaire, soit à MM. TRÉMOLET et CHALIÈS notaires à Sévérac-le-Château, ou à M. LAYRAL, notaire à Laissac.

A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS

LE BEAU DOMAINE DE THOLET

Commune de Gabriac, Canton d'Espalion (Aveyron)

Comprenant le **Château** du même nom avec ses dépendances. Le **Domaine de Tholet** est situé à une heure de la gare de Laissac. (Ligne de chemin de fer de Rodez à Béziers)

Contenance, en un seul tènement, de plus de **90** hectares. **Très belles prairies de 1re qualité.** — Bois, champs, pâtures réputées. Bâtiments de ferme et jardins. — **Le Domaine de Tholet** se prêterait facilement à des améliorations importantes.

Très belle vue. — Pays de chasse

S'adresser pour les renseignements, soit au propriétaire, soit sur les lieux, à M. BROUSSY, notaire à Ceyrac, soit à MM. LAYRAL, notaire à Laissac, DURRANC, notaire à Recoules, TRÉMOLET et CHALIÈS, notaires à Sévérac-le-Château.

LOTERIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT : **100.000f**

Second et dernier Tirage

Jeudi 30 Juillet prochain

246 autres Lots de : 50.000f. 25.000f. 10.000f. 5.000f. 1.000f. 500f. 100f.

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

DERNIERS BILLETS : UN FRANC

Adresser sans retard espèces, Chèques ou Mandats-poste à M. **Ernest DÉTRÉ,** *Secrétaire général,* Directeur de la loterie, **18, Rue Grange-Batelière, PARIS.**

21 RÉCOMPENSES 1er PRIX

MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRE DU JURY

BORDEAUX EXPon INTle 1882 HORS CONCOURS

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges *est une liqueur* SUI GENERIS *dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.*

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.